

vanté de ce que ces logements accueillent des familles dont le revenu est de 11 000 \$, autrement dit des familles économiquement faibles. Il devrait avoir honte.

Il a dit qu'il fallait encourager les gens à prendre une part plus active à la gestion de leur propre logement. Or, la meilleure façon d'y arriver, c'est de permettre aux gens de posséder leur propre maison. Qu'il rétablisse le programme de logements coopératifs qui est tombé de 5 000 à 17. C'est ainsi que nous pourrions convaincre les gens de prendre une part active à cette gestion. Ils le feraient volontiers si seulement ils avaient les moyens de s'acheter une maison ou de participer à un programme de logements coopératifs.

Le ministre a déclaré que ce rapport veillerait à ce que les Canadiens soient bien logés. Quelle sottise! Ce rapport n'accomplira rien, à moins que le ministre n'intervienne pour faire baisser les taux d'intérêt élevés qui paralysent la construction de logements, pour faire construire des logements satisfaisants sur des terres de la Couronne au lieu de parler de logements à prix abordable à 175 000 \$, pour mettre à la raison les spéculateurs du marché immobilier qu'il critiquait du temps où il était député de l'arrière-ban et qu'il a choisi d'oublier, ou pour rétablir les programmes de logements sociaux, en particulier les programmes de logement coopératif.

Ce qu'il faudrait évaluer à mon avis, c'est la détermination du gouvernement à loger les Canadiens. Quant à moi, j'hésiterais à le faire, car je craindrais de découvrir qu'elle laisse beaucoup à désirer.

* * *

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

PRÉSENTATION DU PREMIER RAPPORT DU GROUPE INTERPARLEMENTAIRE CANADA-JAPON

M. Robert Wenman (Fraser Valley-Ouest): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 32(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le premier rapport du groupe interparlementaire Canada-Japon.

Il s'agit d'un rapport sur la visite de travail effectuée à Tokyo, au Japon, du 8 au 14 avril 1980.

[*Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.*]

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

COMMUNICATIONS ET CULTURE—TROISIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Felix Holtmann (Portage—Interlake): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le troisième rapport du Comité permanent des communications et de la culture.

Affaires courantes

COMITÉ DE SÉLECTION—TRENTE-HUITIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le trente-huitième rapport du comité permanent. Si la Chambre y consent, j'ai l'intention de proposer l'adoption du rapport plus tard aujourd'hui.

[*Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.*]

* * *

LA LOI SUR LA REVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

MESURE VISANT À CHANGER LE NOM DE LA CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE D'ELGIN EN ELGIN—NORFOLK

M. Ken Monteith (Elgin) demande à présenter le projet de loi C-298, Loi visant à changer le nom de la circonscription électorale d'Elgin.

M. le Président: Le député a-t-il la permission de présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

M. Monteith: Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui à la Chambre pour présenter un projet de loi d'initiative parlementaire. Cette mesure a pour objet de changer le nom de la circonscription électorale d'Elgin en Elgin—Norfolk.

Si le projet de loi est adopté, le nouveau nom reflétera mieux la composition de ma circonscription électorale qui englobe le comté d'Elgin et le canton de Norfolk.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

[*Français*]

COMITÉ DE SÉLECTION

ADOPTION DU TRENTE-HUITIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Monsieur le Président, si la Chambre y consent, je propose que le trente-huitième rapport du Comité de sélection, présenté plus tôt aujourd'hui, soit adopté.

(La motion est adoptée.)